

Communiqué de presse

Les aéroports de Rennes et Dinard obtiennent la certification européenne de sécurité aéroportuaire

Lors d'une cérémonie officielle le 4 janvier 2017, Pierre-Yves Huerre, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest a remis officiellement à Gilles Tellier, Directeur des Aéroports de Rennes et Dinard, les Certificats Européens de Sécurité Aéroportuaire des deux plateformes.

Pour répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité aéroportuaire, les Aéroports de Rennes et Dinard, à l'instar des autres aéroports européens, se sont engagés il y a plus d'un an dans un processus de conversion de leur certificat de sécurité aéroportuaire national en certificat européen.

Avec près d'un an d'avance sur ses obligations réglementaires, la Société d'Exploitation des Aéroports de Rennes et Dinard vient donc d'obtenir officiellement les certificats européens de sécurité aéroportuaire délivrés par l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA). Cette certification atteste du respect des Aéroports de Rennes et Dinard des nouvelles exigences de sécurité définies par la Commission Européenne et l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA). Ces nouvelles exigences s'appliquent à l'organisation et à l'exploitation des infrastructures aéronautiques et donnent à l'exploitant aéroportuaire le rôle de « chef d'orchestre » de la sécurité des plateformes.

C'est le premier groupement d'aéroports à obtenir la certification et les 11^{ème} et 12^{ème} certificats (sur 57) délivrés en France.

Cette certification hisse les Aéroports de Rennes et Dinard au plus haut niveau des standards de la sécurité aéronautique européenne.

Pour Gilles Tellier, Directeur des Aéroports de Rennes et Dinard : *« Cette certification est la reconnaissance internationale de notre capacité en tant que gestionnaire à répondre aux exigences européennes les plus strictes pour l'exploitation et la sécurité aéroportuaire. Elle vient récompenser le travail des équipes des deux plateformes qui œuvrent depuis plus d'un an sur cette conversion en étroite collaboration avec les services de la Direction Générale de l'Aviation Civile ».*

Pour Pierre-Yves Huerre, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest : *« C'est avec passion et enthousiasme que les équipes de l'Aviation Civile ont conduit l'instruction de cette double certification au bénéfice des deux aéroports. Cela témoigne du haut niveau atteint et de la volonté de le conserver. »*

A propos de l'Aéroport Rennes Bretagne

L'aéroport Rennes Bretagne dessert toute l'année 120 destinations en vols réguliers directs et vols avec escale. 26 lignes aériennes régulières sont desservies en direct, dont 11 en France : Paris Roissy-CDG, Lyon, Marseille (Hop), Marseille (Volotea), Toulouse, Nice (HOP), Nice (Volotea), Bastia, Ajaccio, Figari, Bordeaux et 14 à l'international : Amsterdam, Londres Southend, Londres City, Londres Gatwick,

Aéroport Rennes Bretagne

Southampton, Birmingham, Dublin, Cork, Exeter, Manchester, Barcelone, Palma de Majorque, Rome, Madrid. Rennes est également la 9^{ème} plateforme régionale de fret française. En 2015, l'aéroport de Rennes a accueilli 540 018 passagers et transporté 10266 tonnes de marchandises. Depuis 2010, la Société d'exploitation des aéroports de Rennes et Dinard, dont VINCI Airports est actionnaire à hauteur de 49% aux côtés de la CCI Ille et Vilaine, est concessionnaire des deux aéroports pour une durée de 14 ans et 10 mois.

A propos de VINCI Airports

VINCI Airports, figurant désormais parmi les 5 principaux acteurs internationaux du secteur aéroportuaire, assure le développement et l'exploitation de 35 aéroports : 13 en France, 10 au Portugal (dont le hub de Lisbonne), 3 au Cambodge, 2 au Japon, 6 en République dominicaine et l'aéroport de Santiago au Chili. Desservi par près de 170 compagnies aériennes, le réseau des plates-formes VINCI Airports accueille chaque année plus de 130 millions de passagers. Grâce à son expertise d'intégrateur global et à l'engagement de ses 10 600 collaborateurs, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite des aéroports en apportant sa capacité d'investissement, son réseau international et son savoir-faire dans l'optimisation de la gestion et de la performance de plates-formes existantes, de projets d'extension ou de construction complète d'infrastructure aéroportuaire. Toutes les informations sur www.vinci-airports.com

À propos de la CCI Ille-et-Vilaine

Animée par des chefs d'entreprises élus, la CCI Ille-et-Vilaine représente les intérêts économiques des 40000 entreprises (commerces, industries ou sociétés de services) de son territoire. Elle met en place un ensemble d'actions dont l'objectif est de permettre à chaque entreprise de développer son activité et ses projets. Grâce à sa proximité avec les entreprises et les collectivités territoriales, la CCI Ille-et-Vilaine maîtrise les enjeux économiques locaux et peut ainsi soutenir et défendre les évolutions de son territoire. En s'impliquant fortement dans le pilotage et la gestion de l'aéroport de Rennes Dinard, la CCI Ille-et-Vilaine contribue à l'attractivité et au développement d'un environnement propice à l'entreprise et à la création d'activités.

Contacts presse :

Nathalie FORTINEAU, Responsable communication 02 99 29 60 40 – nfortineau@rennes.aeroport.fr

Adeline ESNAULT-LE CHEVERE, Chargée de communication 02 99 29 60 53 - aesnault@rennes.aeroport.fr